

ORGANISATION MONDIALE  
DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/12

18 mai 1998

(98-1980)

---

CONFERENCE MINISTERIELLE

Deuxième session

Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: anglais

AUTRICHE

Déclaration distribuée par M. H. Farnleitner

Ministre de l'économie

Je tiens à remercier le Conseiller fédéral M. Couchepin pour les efforts considérables que fait la Suisse, en tant que pays hôte de l

L'absence de règles complètes pour l'investissement dans les Accords de l'OMC est une lacune qui devient de plus en plus évidente. L'Accord de l'OMC sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC) ne couvre qu'une partie des liens entre commerce et investissement. L'OMC est donc appelée à s'occuper de cette question de façon beaucoup plus complète. Cela vaut aussi pour les règles multilatérales sur la concurrence qui ne sont pas encore visées par les Accords de l'OMC. Les efforts déployés dans ces domaines ont notre plein appui.

Les Membres ont déjà eu souvent recours aux procédures de règlement des différends de l'OMC durant leurs premières années d'existence. Le Mémorandum d'accord sur le règlement des différends a beaucoup contribué à renforcer la confiance envers le système de règles de l'OMC. L'actuel processus de réexamen ne devrait pas remettre en question le mécanisme de règlement des différends de l'OMC en tant que tel mais plutôt servir à remédier à certaines faiblesses de son fonctionnement.

L'OMC devrait prêter une attention particulière à une meilleure intégration des pays les moins avancés dans le système commercial multilatéral. Outre les efforts additionnels visant à mettre en oeuvre le plan d'action pour les pays les moins avancés adopté à la dernière Conférence ministérielle de l'OMC à Singapour, il convient de prendre des mesures concrètes pour améliorer l'accès des produits des PMA aux marchés. Certains Membres ont déjà donné un

ministé  
il

47

domaine des technologies de l'information et, enfin, d'accélérer la réduction des obstacles techniques au commerce.

Le secteur des services peut sans nul doute apporter une grande contribution à la croissance et à l'emploi, bien que certains pays moins avancés soient encore loin d'en tirer tout le parti possible. De même, les PME des pays industriels ne sont pas toujours parmi les gagnants à court terme de la libéralisation et beaucoup d'entre elles doivent encore démontrer leur capacité de soutenir la concurrence.

Dans l'examen des étapes futures de la libéralisation, il nous apparaît particulièrement